Udaf Finistère
Unis pour les familles

MÉDIATION FAMILIALE

Se parler pour avancer

Des solutions durables ensemble

Un espace confidentiel pour se parler et s'écouter en présence d'un médiateur familial qui favorise la communication dans la gestion d'un conflit familial.

Nous contacter

Adresse postale :
15 rue Gaston Planté - CS 82927
29229 BREST CÉDEX 02

Service MÉDIATION FAMILIALE
16 route de Plogonnec
Zone de Kernazet
29000 QUIMPER

Connectez-vous pour plus d'informations

06 46 11 40 09

espacerencontre-médiation@udaf29.fr

Des permanences organisées sur le territoire

Uniquement sur rendez-vous

QUIMPERLÉ
1 à 2 fois par mois - Le vendredi
Dans les locaux du CDAS
19 bis Place Saint Michel

CARHAIX
Sur Rendez-vous
Dans les locaux de la Maison France Services
Place de la Tour d'Auvergne

POULDREUZIC (Sur Rendez-vous)
Sur Rendez-vous
Dans les locaux de la Maison France Services
2A rue de la Mer

Nos financeurs

Allocations Familiales – Caf du Finistère
République Française – Liberté Égalité Fraternité
Département Finistère Penn-ar-Bed
msa santé famille retraite services

écoute

dialogue

respect

solutions

La médiation familiale

Un temps pour se comprendre

Pour qui ?

Toutes les personnes qui rencontrent les difficultés à communiquer entre elles :

- Vous êtes parent en situation de séparation ou de divorce.
- Vous êtes adolescent et jeune adulte en conflit ou en rupture de lien avec votre famille.
- Vous êtes grands-parents souhaitant maintenir des liens avec vos enfants et vos petits-enfants, ou vous êtes parents souhaitant maintenir des liens entre vos enfants et leurs grands-parents.
- Vous êtes une fratie en désaccord en charge d'un parent âgé en perte d'autonomie.
- Vous êtes héritier lors d'une succession conflictuelle.

Les étapes

1 Quand ?

À tout moment, quand les personnes en éprouvent le besoin dans le cadre d'une démarche amiable.

2 Comment ça se déroule ?

- Un **entretien d'information** individuel ou commun, gratuit et sans engagement, est proposé. Il permet de vous informer, d'accueillir votre demande et de vérifier si la médiation familiale peut répondre à votre demande.
- **Des séances de médiation familiale** pour :
  - Rétablir un dialogue constructif,
  - Clarifier la situation et identifier au mieux la source de conflit,
  - Identifier les besoins de chacun,
  - Prendre des décisions ajustées, faire des compromis,
  - Rechercher des solutions concrètes, acceptables pour chacun.

Qui est le médiateur familial ?

Un professionnel formé, **diplômé d'Etat** et spécialisé dans l'accompagnement des conflits, qui respecte un code déontologique qui lui impose **l'impartialité, la neutralité, l'indépendance et la confidentialité.**

Notre espace de médiation familiale

Dans un espace neutre et confidentiel :

- Les séances se déroulent après un engagement volontaire de chacun.
- Les rencontres durent entre 1h30 et 2h00.

Une participation financière en fonction des revenus est demandée à chaque participant. Le barème national est remis à chacun lors de l'entretien d'information.